

beaucoup de choses, d'accorder le temps qu'il faut pour qu'on accepte de bon cœur le régime nouveau.

C'est une méthode que nous gagnerions à adopter. Nous ne nous buterions pas toujours à l'objection qu'il est impossible de voter telle mesure bonne, mais qui dérangerait trop de choses. A ne vouloir jamais rien déranger on gagne à ne jamais rien faire ; à savoir s'y prendre pour déranger sans secousse on réussit à accomplir beaucoup de choses qui sont acceptées d'une façon fort naturelle.

Le Rév. Père Henri du Passage, S. J., écrivait dans *Les Études*, revue publiée à Paris par les Pères Jésuites, en conclusion d'un article sur le sujet :

“ En 1891, Léon XIII avait dit à propos de la condition des travailleurs :

“ Il faut encore pourvoir d'une manière toute spéciale à ce qu'en aucun temps l'ouvrier ne manque pas de travail, et qu'il y ait un fonds de réserve destiné à faire face non seulement aux accidents soudains et fortuits inséparables du travail industriel, mais encore à la maladie, à la vieillesse et aux coups de la mauvaise fortune.”

“ Ce vœu du grand Pontife, les catholiques sociaux l'avaient repris pour essayer d'en amener l'accomplissement. Ils ne peuvent que se féliciter de le voir réaliser, même avec certains déficits, après trente-sept ans de retard.

“ Une sécurité en résultera qui manquait au grand nombre. Une foule qui, comme on l'a dit, restait en marge de la société normale et en menaçait l'équilibre, va rentrer dans les cadres plus stables d'une existence mieux garantie. Saluons ces espoirs.”

* * *

Les assurances sociales sont devenues chez nous de grande actualité. Aussi, il ne faut pas nous étonner d'entendre demander des pensions de vieillesse, de chômage, etc. Nos besoins sont peut-être moins grands que dans les vieux pays, mais ils se font déjà pressants, puisque nous avons comme eux, le chômage permanent et les misères qui s'en suivent ; les petits revenus qui empêchent que les travailleurs prévoient pour leurs vieux jours, et les placent dans l'impossibilité de garder leurs vieux chez eux.

Comme il semble que c'est l'objection économique qui est la plus formidable, il ne serait peut-être pas mauvais de regarder comment on s'y est pris en France. Il est certain que ce que l'assurance donnerait, par exemple, pour garder un vieux dans sa famille, elle ne le donnerait pas pour le maintenir à l'hospice.

Somme toute, ce qui nous manque, et ce que les vieux pays ont, c'est un Conseil supérieur du Travail qui se chargerait de faire les études nécessaires et de suggérer les solutions qu'il faut.

Thomas POULIN.

Un bon placement



L'AUBERGE du Cheval Bardé on s'agitait fort, par un jour d'hiver de l'an 1778. “ Le Cheval Bardé ”, une bonne maison campagnarde solide et trapue, montrait, à l'entrée d'un bourg de l'Orléanais, son lourd toit à lucarnes et ses volets peints en vert ; deux bancs de pierre encadraient son seuil hospitalier et une énorme enseigne se balançait à un bras de fer.

Sur la gauche, une porte cochère voûtée donnait accès à une vaste cour encombrée de charrettes et de voitures.

Le lendemain de ce jour froid et brumeux devait être grande foire à Orléans ; d'où cette animation, car beaucoup de marchands et de propriétaires relayaient et même passaient la nuit au Cheval Bardé, afin d'arriver le matin dans la ville de Jeanne d'Arc.

Aussi, quel bourdonnement de ruche en pleine activité dans l'immense cuisine qui était vraiment le centre de la rustique hôtellerie.

Combien elle était gaie et plaisante cette vaste pièce, avec un de ses côtés tapissé de cuivres reluisants, et l'autre de vaisseliers remplis de faïences fleuries, de brocs et de gobelets !

Aux poutres du plafond s'accrochaient des paquets de chandelles, d'ails, d'oignons et de ciboulettes, des saucissons pliés dans du papier d'argent, des pains de sucre et des paniers où séchaient des fromages. Au centre, une large nasse à claires-voies montrait de nombreuses pièces de lard.

Devant lâtre flamboyant rôtissaient levrauts, gélinottes, chapons, quartiers d'agneau et carrés de bœuf, tandis que le pot-au-feu répandait une appétissante odeur.

Dame Mathurine, l'hôtelière, jeune, fraîche, accorte avec son tablier à bavolets et sa coiffe légère, allait, venait, affairée et souriante.